Traduction de l'arabe (n°206/04)

Université de la Manouba Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de Technologie de l'Information et de la Communication République Tunisienne

Ecole Nationale des Sciences de l'Informatique

DIPLOME

(Emblème de la République Tunisienne)

Après avoir vu le décret-loi numéro 13 de l'année 1984 en date du 18 septembre 1984 portant la création de l'école Nationale des Sciences de l'informatique

- Et le décret numéro 1932 de l'année 1992 en date du 02 novembre 1992 fixant l'autorité compétente à la signature des Diplômes scientifiques nationaux
- Et l'arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur en date du 01 novembre 2013 fixant le régime des études et d'examens appliqué à l'Ecole Nationale des Sciences de d'ingénieur modifié par le décret numéro 643 du 2 mars 2009 et particulièrement son article 16. Et le décret numéro 2602 de l'année 1995 en date du 25 décembre 1995 fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du Diplôme National
- Et les procès-verbaux des délibérations des commissions des examens pour l'année universitaire : 2012/2013 l'Informatique pour l'obtention du diplôme national d'ingénieur.
- Et le procès-verbal des délibérations de la commission de la soutenance du projet de fin d'études : session juin 2013

Est décerné

Le Diplôme National d'ingénieur en informatique

Avec la mention : Bien

A Madame: Maroua SLIMEN

Née le : Titulaire (de la carte d'identité nationale / passeport pour les étrangers) numéro : 08862826 27 décembre 1989 à Monastir

Leila AZOUZ SAIDANE Tunis, le 31 mars 2014 Signature illisible La Directrice

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de Technologie de l'Information et de Communication* Empreinte humide d'un cachet rond de l'Ecole Nationale des Sciences de l'informatique *Université de la Manouba Cachet sec

Premier Ministère-A-Commission nationale des imprimés administratifs18-21.18-05

Avis : ce diplôme est délivre une seule fois

Maître Ben Hamouda Emna Sousse, le 19/04/2022 Interpréte assermentee Pour traduction certifiée conforme

EMNA BEN HAMOUDA A la Circenscription Judiciaire de La Cour d'appel de Sousse Interprete Assermentee Maike

M.F: 781942/J